



UFR des sciences médicales

DIPLOME UNIVERSITAIRE SOINS INFIRMIERS EN REANIMATION SALLE DE SURVEILLANCE POST INTERVENTIONNELLE ET URGENCES

Il est créé à l'Université de Bordeaux, à compter de l'année universitaire 2016-2017, un Diplôme Universitaire intitulé « Soins Infirmiers en Réanimation – Salle de Surveillance Post Interventionnelle et Urgences ».

1 - Objectifs de la formation

Proposer aux Infirmiers d'Etat en soins généraux une formation de type universitaire qui soit :

- ▶ Complémentaire de la formation initiale ;
- ▶ Une aide Préparatoire aux épreuves d'admission dans les écoles d'infirmiers anesthésistes ;
- ▶ Axée sur les pathologies et les techniques de salles de surveillance post-interventionnelle, soins intensifs, surveillances continues, réanimation et dans les situations d'urgence ;
- ▶ En accord avec le décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004, ... Extrait du Livre III Code de la Santé Publique, Titre 1er Profession d'Infirmier.

2 - Responsables

Responsable principal :

Professeur Karine NOUETTE-GAULAIN

CHU de Bordeaux
Service d'Anesthésie Réanimation FME
Centre d'Aliénor d'Aquitaine
Place Amélie Raba Léon
33000 BORDEAUX

Co-responsable :

Professeur Olivier JOANNES-BOYAU

CHU de Bordeaux
Service d'Anesthésie Réanimation 3
Hôpital Pellegrin Tripode
Place Amélie Raba Léon
33000 BORDEAUX

Contact pédagogique :

secretariat.sar-fme@chu-bordeaux.fr

05 56 79 55 15

3 - Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **15** et le maximum à **24**.

- **3-2 Durée de la formation :**

La durée est de 1 an et a lieu tous les ans.

- **3-3 Enseignement théorique :**

L'enseignement se fait en présentiel et à distance (enseignement mixte).

Le volume horaire global de la formation est de **80 heures de formation + 35 heures de stage + 3h 30 d'examen**.

Les cours ont lieu en visioconférence pour les cours théoriques, à la plateforme Simba-s pour les ateliers et les séances de simulation, et au CHU de Bordeaux pour les 35 heures de stage.

Le DU débute en décembre.

La présence en cours est obligatoire.

- **3-4 Stage :**

Un stage **obligatoire** a lieu au CHU.

**Les stages donnent lieu à convention.*

4 - Conditions d'inscriptions :

Titres requis ou niveau :

Les titulaires d'un Diplôme d'Etat d'Infirmier, français ou étranger, travaillant en secteur public, privé ou libéral, ayant au moins une année d'exercice temps plein en secteur de soins critiques (conseillé).

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 - Coût de la formation

En formation initiale :400€ /an

En formation continue :

- Reprise d'études non financée : **900€ /an**

- Reprise d'études financée : **1 400€ / an**

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 - Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

Il est organisé 1 session d'examen.

- **6-2 : Nature des épreuves :**

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite en présentiel (cas clinique).

- **6-3 : Validation :**

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale à l'examen.
Toute note inférieure ou égale à 8 est éliminatoire.

- **6-4 : Dispositions prévues en cas d'échec :**

Le redoublement n'est pas autorisé.

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :
Conseil UFR Sciences Médicales du 11/07/2016 Conseil du Collège Sciences de la santé du 12/07/2016
Modification :
Modifications : Conseil UFR Sciences Médicales du 12/07/2021 Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/09/2021
Modifications : Conseil UFR Sciences Médicales du 09/05/2022 Conseil du Collège Sciences de la santé du 20/07/2022
Augmentation du coût de la formation et modifications : Conseil UFR Sciences Médicales du 12/06/2023 Conseil du Collège Sciences de la santé du 18/07/2023 (Version 4)
Suspension 2025/2026 : Conseil UFR Sciences Médicales du 03/11/2025 Conseil du Collège Sciences de la santé du 25/11/2025 (Version 5)